Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA
SEINE-MARITIME

Service régional et départemental
de la communication interministérielle

Rouen, le 14 octobre 2019

Incendie Lubrizol
Levée de la restriction sanitaire de mise sur le marché du lait

Considérant l'avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) rendu ce lundi 14 octobre 2019 sur les analyses de lait des prélèvements post-accidentels liés à l'incendie de l'usine Lubrizol, le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, a signé ce jour un arrêté levant la restriction sanitaire de mise sur le marché du lait et des produits laitiers, mesure de précaution prise par arrêté le samedi 28 septembre 2019.

Toutes les mesures de restrictions sur le lait, les produits laitiers et sur l'accès des animaux aux pâturages sont levées.

Il s'agit d'une décision importante pour la profession et pour les consommateurs, ces produits pouvant être commercialisés et consommés en toute sécurité.

SRDCI
tél. 02 32 76 50 14
7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex
www.seine-maritime.gouv.fr et www.normandie.gouv.fr . Twitter : @prefet76 6 **courriel :** **pref-communication@seine-maritime.gouv.fr**